



# Procès-verbal de l'Assemblée Générale A.P.E.L. - Ecole Sainte Marie Vendredi 27 Septembre 2019 – 19h30

---

La séance est ouverte à 19h45

Liste de présence remplie : 40 présents + Monsieur DAVID directeur de l'école

Présence de Mme AUBRY de l'OGEC et de Mme MACAIGNE de l'APEL de Gironde

Marie Gayrard se propose présidente de séance

Marie-Hélène Després se propose secrétaire de séance

## Ordre du jour :

- 1) A quoi sert l'adhésion à l'A.P.E.L.
- 2) Missions et rôles de l'A.P.E.L.
- 3) Rapport moral de l'année 2018-2019
- 4) Rapport financier de l'année 2018-2019 + approbation des comptes
- 5) Présentation de quelques projets pour l'année 2019-2020
- 6) Fonctionnement de L'A.P.E.L. de l'école Sainte Marie
- 7) Questions
- 8) Présentation des candidats à l'élection du Conseil d'administration
- 9) Election du Conseil d'Administration

## 1) Adhésion A.P.E.L

Intervention de Mme Macaigne

## 2) Missions et rôles de l'A.P.E.L.

L'association a pour objet de :

- **Défendre et garantir** la liberté de l'enseignement et le libre choix de l'école ;
- **Contribuer** à l'élaboration du projet éducatif et **veiller** à sa mise en œuvre réelle en collaboration avec ses responsables ;
- **Participer** à la vie de la communauté éducative et la promouvoir, dans le **respect** des compétences de chacun, **favoriser** le projet de **coéducation**, être au **cœur** de l'établissement;
- Apporter son **soutien** à l'établissement, contribuer à **son animation** et **organiser des fêtes** qui ponctuent l'année scolaire;
- Respecter le caractère **apolitique** et **non confessionnel** afin de pouvoir **représenter tous les parents**;
- **Etre le relais des parents** auprès de l'établissement sur des problèmes de bien commun et force de proposition
- **Mettre en œuvre** et faire connaître le projet du mouvement des Apel et renforcer le **sentiment d'appartenance** à un mouvement national;
- **Représenter les familles auprès de l'institution**, des pouvoirs publics et de toutes autorités civiles ou religieuses pour contribuer au débat éducatif dans un souci d'intérêt général;
- **Soutenir les parents** dans leur tâche éducative ;
- Permettre une **entraide mutuelle** des familles de l'établissement ;
- **Siéger** au conseil d'administration de l'OGEC de l'école

### 3) Rapport moral de l'année 2018-2019

L'APEL de l'école Sainte Marie : Une équipe dynamique, ouverte à tous !

- 2017/2018: 103 familles adhérentes
- 2018/2019 : 210 familles adhérentes sur 335 familles et 438 enfants scolarisés (soit 63% des familles)
- **2019/2020 : 254 familles adhérentes sur 302 familles et 435 enfants scolarisés (soit 84% des familles)**
- Un conseil d'administration de 14 parents d'enfants scolarisés à l'école et un membre de APEL Gironde.
- De nombreux parents aidant sur nos manifestations, répondant présents à nos invitations par mails pour participer à nos réunions et être force de proposition
- **Travail en étroite collaboration avec la direction et les enseignants,** notamment dans les projets mis en place en 2018/2019.

#### Bilan de nos actions 2018/2019

Nous avons 6 réunions avec les membres, une seule AG, 6 réunions du bureau, des contacts téléphoniques nombreux, des échanges mails et un CA par mois.

Nous avons relayé la parole des parents auprès de la direction et de l'Ogec. Le président de l'APEL est membre de droit aux réunions OGECE.

Nous avons participé à de nombreux évènements en lien avec l'APEL de Gironde : participation active aux réunions, participation au concours de crèches et premier prix pour notre école, dossier préau pour une aide de financement, dossier d'aide aux APEL : subvention pour l'achat de 4 nouveaux barnums de grande qualité, livrets Carême.

Nous avons communiqué de plus en plus avec les parents : papier de couleur lilas dans les cartables, site internet (55 articles publiés, 1 newsletter chaque semaine – en fonction de l'actualité de l'association – pour tous nos adhérents, 40 visiteurs par jour en moyenne), affichage à l'entrée de l'école via deux panneaux d'affichage (celui côté maternelles a été acheté cette année par l'APEL), mail, un encart dans le journal de l'école.

Nous avons organisé des conférences pour les parents sur les thèmes de "Autorité parentale et Bienveillance" et "Pourquoi mon enfant n'arrive pas à se concentrer?"

Un projet LSF a été mis en place : initiation à la langue des signes française pour tous les enfants de l'école, les enseignants et le personnel de l'école grâce à Visuel LSF Aquitaine.

Nous avons organisé deux sessions de secourisme.

Pour le projet de préau dans la cour des maternelles, nous nous sommes beaucoup investis tant sur l'étude du dossier que financièrement.

Nous avons acheté du matériel pédagogique pour les classes.

Nous avons vendu des chocolatinas les vendredis soirs et des goûters exceptionnels (crêpes, cookies, goûter fête du Carnaval).

Nous avons organisé un marché de Noël, offert un cadeau de Noël par classe (budget important pour permettre des cadeaux ludiques et pédagogiques), un spectacle pour chaque enfant, des cartes de vœux ont été faites par les enfants pour une distribution à plusieurs associations (de nombreux retours ont été faits !).

Nous organisons également les photos individuelles et les photos de classe.

Nous avons participé au pèlerinage du 1er Mai : Sainte Marie sur le Camino.

Nous nous occupons de l'accueil des nouveaux parents et des nouveaux élèves (sac en toile offert avec des bonbons).

Enfin, la kermesse est organisée par l'association : cette année sous un nouveau format qui a beaucoup plu : célébration et spectacle des maternelles le matin, repas servis à midi à 400 personnes, après-midi avec spectacles des élémentaires, jeux, tombola .... Nous avons ainsi accueilli environ 1500 personnes sur la journée.

Marie Gayrard remercie vivement et chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé pour cette kermesse réussie qui demande énormément de participation des parents.

#### **4) Rapport Financier 2018 – 2019**

<b>DESIGNATION</b>	<b>DEBIT</b>	<b>CREDIT</b>	<b>RECETTES</b>
<b>ADHESION</b>	3625,10	6236,00	2610,90
<b>GOUTERS</b>	1829,05	4162,25	2333,20
<b>CONFERENCES</b>	752,12	185	- 567,12
<b>FOND SOLIDARITE</b>	310	0	- 310

<b>FRAIS</b>	3445,00	1410	- 2035,00
<b>KDO NOEL</b>	1459,10	0	- 1459,10
<b>SPECTACLE NOEL</b>	1746,50	0	- 1746,50
<b>MARCHE DE NOEL</b>	2650,88	4384,33	1733,45
<b>PHOTOS</b>	5255,72	8728,00	3472,28
<b>VIN</b>	3650	3200	- 450
<b>KERMESSE</b>	6535,74	10537,91	4002,17
<b>TOMBOLA</b>	765,23	4232	3466,77
<b>SECOURISME</b>	143,25	168	24,75
<b>LSF</b>	320,70	0	- 320,70
<b>PREAU</b>	10000	0	- 10000
<b>MATERIEL</b>	211,70	0	- 211,70
<b>TOTAL</b>	<b>42700,09</b>	<b>43243,49</b>	<b>543,40</b>

→ Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## 5) Projets 2019-2020 – budget prévisionnel

### Projets :

- Gouters du vendredi avec des opérations crêpes
- Noël : Organisation du marché de Noël le vendredi 6 décembre, offrir un cadeau par classe, offrir un spectacle par classe
- Conférence(s)
- Organisation de la kermesse le 20 juin 2020

- Investissements, aménagement du préau
- Gestion des commandes des photos
- Proposition de formation initiation aux premiers secours sur les enfants
- Participation à l'après-midi Noël du 20/12/19 avec passage du père Noël et chocolat chaud offert aux enfants
- Participation à la fête de printemps
- Participation au pèlerinage de l'école le 08 mai 2020
- Accueil nouveaux parents et des nouveaux inscrits en fin d'année

### **Budget prévisionnel :**

#### **DEPENSES:**

- Père Noël dans les classes : 1600 euros (soit 100 euros par classe)
- Spectacle de Noël: 2000 euros
- Conférences : 400 euros/conférence
- Frais : 1500 euros
- Accueil nouveaux parents : 300 euros
- Fond de solidarité : 1500 euros

Projets à définir en concertation avec le chef d'établissement et à valider par le conseil d'administration.

#### **RECETTES :**

- Adhésion : 2 600 euros
- Photos : 3 400 euros
- Goûter : 2000 euros
- Marché de Noël : 1500 euros
- Kermesse : 6 000 euros
- Vente vin : ?

→ Le budget est approuvé à l'unanimité.

## 6) Fonctionnement de l'APEL de l'Ecole Sainte Marie

Adhérents : vous recevez les informations importantes de l'association

Adhérents actifs : vous êtes informés et invités à toutes nos réunions de réflexion, de préparations, d'organisations d'événements et invités à débattre.

Adhérents élus au Conseil d'administration : ce sont des adhérents actifs avec un pouvoir de décision finale par le vote.

### **Rôles du Conseil d'Administration :**

- Elire un bureau
- Mettre en place des activités pour le bien des enfants
- Participer aux réunions du conseil d'administration : 1 par trimestre minimum
- Participer aux activités mises en place
- Voter les résolutions
- 15 places dont 1 pour un représentant APEL Gironde
- places à pourvoir : 6 places d'élus en fin de mandat dont 3 se représentent
- Vote à bulletin secret

## 7) Présentation des candidats à l'élection du Conseil d'administration

Notre Conseil d'Administration est composé de 14 membres parents d'élèves de l'école et 6 postes sont à pourvoir cette année. Il y a 9 candidats qui se sont présentés à tour de rôle.

<b>NOM Prénom</b>
BOISJIBAUT Marie-Claude
BRITTMANN Karine
DESPRES Marie-Hélène
DURIEUX Béatrice
EVEN Maïlys
JODET Catherine
LACROIX-EMO Céline
MAGNIN Anne-Sophie
MARTIN Odile

## 8) Election du Conseil d'Administration

Il y a eu 66 votants (26 votants présents et 40 pouvoirs donnés). Tous les documents originaux sont annexés au présent compte rendu. Il y a eu 388 voix exprimées réparties telles que :

<b>NOM Prénom</b>	
BOISJIBAUT Marie-Claude	34
BRITTMANN Karine	48
DESPRES Marie-Hélène	56
DURIEUX Béatrice	39
EVEN Maïlys	60
JODET Catherine	58
LACROIX-EMO Céline	19
MAGNIN Anne-Sophie	24
MARTIN Odile	50

Ont donc été élus pour une durée de 3 ans : Karine BRITTMANN, Marie-Hélène DESPRES, Béatrice DURIEUX, Maïlys EVEN, Catherine JODET, Odile MARTIN. Toutes les personnes présentes sont chaleureusement remerciées.

Fin de l'assemblée générale 22h00

Marie GAYRARD

Marie-Hélène DESPRES